



Problème de ligne téléphonique.

Par mireille32_old, le 18/10/2007 à 19:56

Bonjour,

Je loue actuellement un studio qui, à l'origine, devait être un grand appartement. Le propriétaire a "coupé" la surface en deux pour les louer.

Je me suis rendue compte en voulant ouvrir une ligne téléphonique qu'elle était déjà prise par mon voisin qui habite dans l'immeuble depuis plus longtemps que moi.

Mes prises téléphoniques lui appartiennent donc de fait.

Je ne peux pas ouvrir une ligne indépendante puis qu'il y'en a déjà une.

Mon propriétaire a-t-il l'obligation de me fournir une ligne, ou du moins séparer la ligne commune des deux appartements, ou dois-je convaincre mon voisin d'installer un routeur?

Merci d'avance pour vos réponses.

Elsa